

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

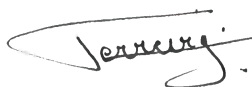
Je soussignée, Véronique FERREIRA, Vice-présidente de Bordeaux Métropole, certifie qu'une erreur matérielle est intervenue dans la délibération 2024-137 du Conseil métropolitain du 12 avril 2024.

Aussi il convient de lire le n° de contrat 155286 en lieu et place du n°151750, dans l'article 1.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.
Il sera annexé à la délibération.

Fait à Bordeaux
Le 24 MAI 2024

Véronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Vice-présidente de Bordeaux Métropole



PREFECTURE
DE GIRONDE

27 MAI 2024

Bureau du Courrier